



## Édito du Maire

Jean ROUX

Cher(e)s administré(e)s,

Le 1<sup>er</sup> septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire, nos écoles maternelle et élémentaire ont accueilli 286 enfants.

Mesdames les Directrices et Mme DUPIELLET, responsable de la commission, ont été informées par Monsieur l'Inspecteur Départemental de la création très probable d'une huitième classe en élémentaire à la rentrée 2023. La municipalité pourra encore faire face à cet accroissement d'effectifs.

Passé 2024, si l'augmentation de la population continue, nous serons dans l'obligation de créer une nouvelle structure pour pouvoir accueillir le surcroît d'élèves et il nous faudra alors trouver les fonds pour la réaliser.

La transition écologique s'impose désormais comme une nécessité. Nous aurons à isoler nos maisons, économiser l'eau et récupérer l'eau de pluie qui, stockée, nous permettra entre autres d'arroser les potagers.

Les gigantesques incendies qui ont détruit des centaines d'hectares du massif forestier des Landes Girondines nous ont tous laissés bien impuissants et désespérés.

Les lettres que vous m'avez adressées témoignent de la psychose légitime du feu qui peut se déclarer près des maisons. Un texte de loi nous sera adressé afin que les propriétaires de bois et les habitants voisins ou mitoyens d'une parcelle boisée connaissent leurs droits mais aussi leurs devoirs.

A noter que la périodicité annuelle des contrôles débit/pression des points d'eau incendie est de 3 ans à raison d'un tiers des poteaux par an. Le contrôle fonctionnel doit, lui, être assuré tous les ans.

A la mi-août, notre commune a dû accueillir, contrainte et forcée, quelque 150 caravanes sur son stade. Madame la Sous-Préfète, nos gendarmes et les adjoints ont négocié pour que cet accueil forcé soit le plus court possible, ménageant toutes les susceptibilités. Ces caravanes sont restées 7 jours, sachant que la procédure légale ne permet de les expulser qu'après 14 jours! Nous n'avons pas eu de dégâts à déplorer.

Au nom du Conseil Municipal, je remercie chaleureusement les associations du Tennis et du Football qui ont assuré la tenue de la buvette lors de la fête locale. Notre gratitude aux forains fidèles. Nous avons souhaité vous offrir, pour le plaisir des yeux, un feu d'artifice agréé par les services (Préfecture-pompier) et du plus bel effet.

Je me dois de rappeler chacun à l'ordre et de déplorer chaque trimestre les méfaits cités ci-dessous, résultant de concitoyens peu scrupuleux, sans gêne et égoïstes :

- ▶ d'abord la vitesse excessive dans nos hameaux et sur la Route Départementale traversant le bourg, à moto ou en automobile, est intolérable parce que dangereuse. La pollution sonore qui trouble la tranquillité publique est tout aussi intolérable.
- ▶ les feux domestiques sont interdits.
- ▶ tous les jours, nous avons à régler des problèmes de divagation de chiens ! L'association Trans Amis qui récupère les animaux coûte cher à la commune et la pénalité pour récupérer l'animal est onéreuse. J'ai demandé de veiller à faire payer les amendes par le propriétaire d'animaux errants.
- ▶ lorsque vous conduisez vos enfants en voiture à l'école, n'oubliez pas de respecter les enfants des parents qui sont dans la même situation ! L'accompagnement des enfants est devenu un « drive ». S'il y a des débordements, la présence des gendarmes sera requise.

Ce 17 septembre, en présence de Madame la Sous-Préfète, du représentant de Monsieur le Président du Conseil Départemental, d'élus et de personnel municipal nous avons inauguré un deuxième local de garderie. Pour que l'accueil des enfants soit amélioré, cette salle de plus de 100 m<sup>2</sup> était nécessaire. Sachez qu'un grand nombre d'écoliers arrivent à 6h45 pour ne repartir qu'à 19h.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne rentrée et vous confirme que tous les matins, mes adjoints et moi-même sommes présents à la mairie, discrets mais réellement présents.

Soyez assurés que toutes vos demandes auprès de nos secrétaires seront examinées avec soin.

Bonne lecture à vous tous, fidèles du Pugnac-Infos.

Avec mes sentiments dévoués.

Jean Roux

## Pugnac accueille

- ▶ Ombeline Créa, une auto-entreprise réalisant des coffrets personnalisés pour des mariages, baptêmes, anniversaires...  
Contact : oschwebel@laposte.net

La municipalité souhaite la bienvenue à cette nouvelle professionnelle et la réussite dans ses activités !

# Conseil Municipal

Propositions et décisions du conseil municipal prises au cours des mois de juillet à septembre 2022.

## GARDERIE SCOLAIRE :

Une construction claire et spacieuse qui reçoit le matin les enfants des 2 écoles et le soir les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2, les plus petits (maternelle et CP) étant regroupés dans le bâtiment déjà existant où l'aménagement leur est plus spécifiquement destiné.



## LA SALLE DES FÊTES : UN NOUVEAU TERRAIN DE RÉFLEXION

Un dossier de rénovation du bâtiment est ouvert avec la nomination d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. L'essentiel des travaux portera sur la consommation énergétique et sur l'isolation phonique.

## CITY STADE :

Pour débiter l'aménagement de cet espace, une étude paysagère du site est votée, conduite par M. TROTTIN. Elle est évaluée à **1440 € TTC**.

## VOIRIE :

Les hameaux, dans leur ensemble, seront petit à petit soumis à une limitation de vitesse à **30 km/h**. Tel est déjà le cas de toute la traversée du bourg !

Le conseil municipal a voté une modification du PLU, exigeant désormais des voiries de 8 m, en double sens sur toute la zone **1AU** afin de limiter les constructions et de garantir plus d'espace de stationnement.

Une glissière a été installée à Noblet sécurisant de ce fait le virage.

L'entreprise **BOUCHER** va débiter les travaux de voirie aux Métairies.

Enfin, à la lecture des plaintes concernant le fauchage et le nettoyage des fossés, la réponse de la mairie se trouve dans l'arrêté joint au précédent bulletin « L'entretien des fossés et des trottoirs incombe à chaque riverain ».

## ECLAIRAGE PUBLIC

Une réunion s'est tenue avec le SDEEG pour la diminution de l'éclairage nocturne. Un devis a été demandé pour chaque zone. Les travaux de remplacement des luminaires (un tiers chaque année) par des leds ont déjà contribué de façon sensible à la réduction du coût de l'éclairage public.

## JARDIN DE LA MAIRIE :

La végétation s'étoffe petit à petit et un banc de pierre a été posé. Le vieux châtaignier, devenu creux, a dû être coupé. Son successeur n'a pas survécu.



## CIMETIÈRES

Un devis de **77157,60 €** a été établi par le groupe **ELABOR** pour les travaux prévus dans les cimetières de **PUGNAC** et **LAFOSSE**. Il s'agit de traiter les tombes en déshérence. La première tranche a débuté le 19 septembre : elle prévoit le lieu de construction d'ossuaires et listera les croix remarquables à conserver pour le « mur des souvenirs ». **Les cimetières seront fermés au public durant les travaux de 8 h à 18 h.**

## RECOMMANDATIONS DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Il est rappelé la visite de Mme **PAULIET** du CAUE qui souligne le coût de l'arrosage des jardinières et le temps passé et qui souhaite ouvrir la réflexion sur un projet d'ensemble d'aménagement de l'espace public, un projet d'envergure qui serait à mener par étapes.

## DÉLÉGATION DE SIGNATURE ET PERSONNEL

- Mme **MARIE QUINQUENEL**, adjoint administratif, obtient la délégation de signature pour la certification des documents et la légalisation des signatures ainsi que pour tous les documents d'état civil.
- Mme **CASSE** ne pouvant bénéficier de la reconduction de son contrat aidé par **PÔLE EMPLOI** est engagée pour 27 h hebdomadaires jusqu'au 31/12/2022 (surveillance, garderie, ménage).
- Enfin, M **DUMONT 1<sup>er</sup>** adjoint reçoit une délégation de fonction et de signature pour intervenir dans les domaines de l'urbanisme.

## LOGEMENT :

Le bail de Mme **HAMMERER** au 553 rue de l'Hôtel de Ville a été résilié au 1/08/2022. Celui de Mme **PELISSIER** au 549 de la rue de l'Hôtel de Ville le sera au 31/12/2022.

## ACTION SOCIALE :

Le service commun ayant pris fin au 31/07/2022, l'action sociale revient à la commune qui décide de souscrire au service de présence verte avec une prise en charge de **8 €** pour tout contrat signé.

Par ailleurs, la domiciliation des personnes sans domicile stable revenant à la mairie, le règlement intérieur est présenté au conseil qui l'adopte.

Les personnes concernées pourront se renseigner sur les modalités de cette action auprès du secrétariat.

- Pour rappel, la commission Action Sociale est sous la responsabilité de Mme **COUPAUD**. Elle comprend 4 autres membres : Mmes **TRILLES**, **MOREAU**, **GARDERON** et **MARTIN**.

## Vie communale et intercommunale ECOLES UNE RENTRÉE SOUS LE SOLEIL !

Merci aux agents de la Commune qui ont assuré des travaux d'entretien durant l'été ainsi que les remaniements demandés par les enseignants

- **100 enfants ont pris le chemin de la Maternelle avec :**

Mme **LACOSTE**, directrice en charge de la Moyenne Section,

Mme **JOUFFREAU** en Grande Section

Mme **GRILLET**, nouvellement nommée en Petite et Grande Section

M. **NOUGARO** qui remplace Mme **BOUCAUD** en Petite et Moyenne Section.



▶ **186 enfants ont été accueillis à l'école élémentaire.**

Mme MERLET, directrice en charge du CE2,  
Mme SAUNIER en CE1/CE2  
Mme NEDELEC en CP/CE1  
Mme RENAUD en CM1/CM2  
Mme MOURGUES en CM1/CM2  
Mme MASSIAS en CM1/CM2  
Mme BRIAUD en CP

Une réunion avec l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a permis de fixer la répartition des salles qui seront utilisées les mercredis et durant les vacances scolaires (excepté le mois d'août) et une mutualisation du matériel (livres, jeux...) est prévue afin d'optimiser le service scolaire et extrascolaire.



## MÉDIATHÈQUE :

Après la rentrée des classes, c'est la rentrée littéraire qui vous donne rendez-vous à la Médiathèque avec la parution de nouveaux livres pour les petits et les grands lecteurs durant les mois de septembre et octobre.

bibliothequepugnac@orange.fr 05.57.68.98.81

## NOUVEAUX HORAIRES

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022 :

**Mardi** 9h-12h30 / 13h30-18h30  
**Mercredi** 9h30-12h30 / 14h-19h  
**Judi** 9h-12h30 / 13h30-18h30  
**Vendredi** 9h-12h30 / 13h30-17h  
**Samedi** 10h-13h

## Agenda

- ▶ Les animations estivales se sont terminées avec la très belle **prestation des Parcheminiers** le 3 septembre.
- ▶ **L'Église de Lafosse a été mise à l'honneur en septembre avec 3 manifestations :**
  - le concert de Gospel le samedi 10
  - l'ouverture pour les journées du patrimoine les 17 et 18

- ▶ **Les mille ans d'histoire de l'église** avec la conférence donnée par l'historien Didier COQUILLAS le samedi 24/09, et **une messe le 25/09** concélébrée avec Monseigneur Jean-Marie LE VERT.
- ▶ Le samedi 15 octobre à 18h30, **prestation de l'Harmonie des Hauts de Gironde** à l'église de Pugnac offerte à tous à l'occasion de la venue des Saint Mamétois.

- ▶ Le week-end du 12 et 13 novembre, **salon artisanal organisé par le Comité de Jumelage**
- ▶ Les 3 et 4 décembre : **salon du chocolat**
- ▶ Le 17 décembre : **marché de Noël**

## Intercommunalité

Vous n'avez pas manqué de constater l'avancement des travaux de construction du futur bassin aquatique dans la ZA du Parc Aquitaine. Encore un peu de patience ! L'ouverture est programmée pour le mois d'avril.

### ICI DEMAIN GRAND CUBZAGUAIS 2030

Suite aux intempéries destructrices, la commune cotise à l'ADELFA pour des postes anti-grêle. Une réflexion est menée au niveau du territoire sur les moyens de pallier les dégâts que nous inflige la nature.

### TOURISME

Une étude départementale est lancée pour l'entretien des chemins de randonnée. Les boucles seront déterminées par la CDC. Les opérations déléguées par le département concerneront l'entretien végétal, la signalétique, le gros entretien et les aménagements.

### RAMASSAGE FERRAILLE

jeudi 15 décembre 2022.

### SMICVAL

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, les tontes et déchets verts ne seront plus acceptés en déchetterie.

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES :

Nous souhaitons la bienvenue à :

- ▶ Helena, Lyana, Gabriel.

#### DÉCÈS :

- ▶ Renée DUBREAU veuve BERTAUD le 19/06/2022 à PUGNAC
- ▶ Lilliane VIALIS veuve CHEVREUX le 24/06/2022 à PUGNAC
- ▶ Gervais DESCHAMPS le 26/08/2022 à PUGNAC
- ▶ Marie-Paule FLORENTY épouse GUEZ le 6/09/2022 à PUGNAC
- ▶ Jacqueline COUILLANDREAU épouse DURIVALT le 12/09/2022 à PUGNAC

**A ces familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.**

## RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Les jeunes garçons et filles de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, en présentant leur livret de famille et leur carte d'identité. Ils peuvent faire la démarche seuls ou se faire représenter par l'un de leurs parents.

Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire. La journée défense et citoyenneté (JDC) permet d'informer sur les droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire (ou "recensement citoyen"), entre le 16e et le 25e anniversaire.

Enfin toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Constat : un modèle de gestion des déchets à bout de souffle**



1 tour Eiffel de déchets collectés tous les mois (env. 10 000 T)



# Vie Associative

La municipalité a reconduit son coup de pouce envers les associations pour les enfants de 3 à 18 ans, à hauteur de 20 € par enfant inscrit dans une activité sportive ou culturelle.

Le même geste sera destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans qui recevront courant décembre un bon d'achat à utiliser chez les commerçants de Pugnac dont la liste sera communiquée dans le courrier distribué par la mairie. Si toutefois vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

## GYMYJAZZ :

Après des années difficiles liées à la pandémie, l'association GymyJazz a su rebondir et se renouveler. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues encourager nos danseurs et danseuses et qui nous ont permis de faire un gala, salle comble. Pour cette saison 2022/2023 l'association met en place une toute nouvelle équipe de bénévoles. GymyJazz vous propose des cours d'éveil danse et de modern jazz pour vos enfants et adolescents toujours assurés par notre professeur de qualité Véronique BOUVARD et ouvre de tout nouveaux cours pour les adultes de Bachata et Salsa, inédits dans le Nord Gironde.

Tel : 06 82 86 49 04

## PLANNING DES COURS :

### ► Lundi :

Eveil danse 17h30-18h30  
Modern-Jazz (8-10 ans) : 18h30-20h  
Mardi : Bachata adulte : 21h30 - 22h30

### ► Vendredi :

Modern Jazz (6-8 ans) : 17h30-18h30  
Modern Jazz Ado : 18h30 - 20h  
Salsa adulte : 20h- 21h

## MOVE AND SMILE

L'association Move and Smile propose plusieurs cours de fitness (enfants et adultes) dans différentes communes du Nord Gironde dont Pugnac :

- Zumba fitness, Trampo fit, Renforcement musculaire, Training, Strong by Zumba, Hilit, Body sculpt, Swiss Ball, Marche active, Training fun kids, Zumba kids

Pour toute inscription vous bénéficiez d'une remise de -10%

Tel : 0658195046

Insta : sab\_moveandsmile

Fb: Move And Smile

sabrinarasas@hotmail.fr

## CHORALE

L'association « Libre Artiste » propose la chorale « Le rendez-vous des Piafs », chorale moderne, le mardi soir à 21h au centre culturel de Pugnac. N'hésitez pas à venir essayer ! L'association propose également des cours particuliers de batterie, clavier et chant.

Renseignements pour la chorale et les cours au 06.50.14.22.98.

## THÉÂTRE

Après cette longue période qui nous a privés de divertissements et de spectacles, la Compagnie du Brigadier a débuté sa saison théâtrale 2021-2022 à Pugnac le 5 février avec la pièce « Une fille trop au net » écrite par Marie LAROCHE FERMIS ; après l'avoir jouée dans les communes avoisinantes, la dernière a eu lieu le 2 avril « à la maison ». Grâce à vos applaudissements et à votre enthousiasme nous avons eu la joie de partager ces instants magiques.

La prochaine pièce que nous interpréterons s'intitule « La Sainte Camille », écrite par Annie BLANC.

Les répétitions débuteront le 4 octobre.

La compagnie du Brigadier vous donne rendez-vous le **11 février 2023** pour la Première à la salle des fêtes de Pugnac.

## TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de Pugnac a repris ses activités le mercredi 07 septembre 2022.

Les entraînements et inscriptions se font toujours à la salle des fêtes où nous serons heureux d'accueillir de nouveaux partenaires de jeu.

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre dans un petit club convivial.

## COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité reçoit les Saint Mamétois les 14-15 et 16 octobre. Au programme du samedi la visite de l'exposition sur Venise la sérénissime au Bassin des Lumières, un concert de l'Harmonie des Hauts de Gironde à l'église de Pugnac gratuit et ouvert à tous à 18h30, suivi d'un repas au restaurant avec les Cantalliens.

Les 19 et 20 novembre, ce sera le salon de l'artisanat avec une vingtaine d'artisans créateurs.

Contact auprès de M. DUPERRIN

au 06-72-22-46-88

## TENNIS

Début de saison explosif au Tennis Pugnac Sport ! Les événements se sont succédé en ce mois de septembre du côté du TPS.

Pas moins d'une centaine de joueurs et joueuses du secteur se sont réunis lors d'un Tournoi de doubles (du 2 au 18 septembre) mêlant double dames, double messieurs et double mixte.

Une façon de conjuguer convivialité, échanges, beaux jeux, plaisir et partage dès la rentrée.

Côté inscriptions et informations, le TPS a organisé 2 journées portes ouvertes début septembre, 2 journées particulièrement fructueuses qui risquent inévitablement d'affoler une nouvelle fois la courbe des licenciés !

## LES RAYONS D'OR

L'association a organisé le mercredi 17 août son traditionnel voyage surprise. 51 personnes ont pris la route tôt le matin pour une destination Inconnue, vers la Dordogne. Arrivé dans le village de Mazeyrolles le groupe a été accueilli par le directeur de « Périgord en calèche ». Le temps d'atteler les chevaux et tout le monde a embarqué pour une balade d'environ 5km dans la forêt avec une halte pour déguster un vin de noix jusqu'à la visite de la sellerie. Puis, un repas périgourdin plus que copieux a été servi avec le fameux tourin blanchi et des produits de la ferme.

Le clou de cette journée était « le mariage du siècle » : une simulation costumée et jouée en plein air par douze personnes devant un public ravi.

La prochaine manifestation est le méchoui du 18 septembre sur le terrain de pétanque de Pugnac. Une autre sortie est prévue et l'année s'achèvera avec le repas du 27 septembre. Pour 2023, le président Raymond Laymond ne se représentera pas (il est en place depuis 2007), ni la trésorière Marie-Claire Sabin, les deux pour raisons de santé. Il est fait appel à candidatures. Pour que le club puisse continuer, l'association recherche un trésorier à l'aise avec l'informatique. Toutes les manifestations en semaine se poursuivront jusqu'à la fin de l'année et début janvier il y aura une assemblée générale avec de nouvelles candidatures, espère le président.

Les personnes intéressées peuvent contacter Raymond Laymond au 07 62 65 13 83 ; il leur donnera toutes les informations utiles sur la fonction de trésorier et leur présentera le logiciel de comptabilité.

## « A L'ASSAUT »

A partir du mois d'octobre, un nouveau dispositif, le CLAS, sera proposé aux enfants de l'école par l'association avec 2 objectifs : l'accompagnement à la scolarité et l'accès à la culture. 16 enfants en bénéficieront sur proposition des enseignants. Les activités encadrées par l'association A L'ASSAUT seront dispensées à la médiathèque le mardi et le jeudi de

16 h 30 à 18 h 30.

## CHAPELLE DE SAINT-URBAIN

Ouverte jusqu'à la fin du mois de septembre, la chapelle a livré aux visiteurs curieux ses nouveautés et notamment les vitraux financés par l'association de sauvegarde de l'édifice.

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac  
558 rue de l'Hôtel de Ville - BP n° 20 - 33710 Pugnac  
Tél. : 05 57 68 80 31 - Fax : 05 57 68 92 72  
E-mail : mairiepugnac@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac  
Conception graphique et impression : mcom - 05 57 68 47 77

Tirage : 1300 exemplaires

Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock

**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION  
DEVRONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR  
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS  
POUR LE 28 NOVEMBRE 2022**